22 rue Rambuteau 75003 Paris (France)
(+33) 1 40 27 86 58
contact@efiparis.com
www.efiparis.com

CONDITIONS GÉNÉRALES

Mises à jour le 04 septembre 2025

1 - Organisation des cours

Les cours sont proposés suivant deux types d'organisation :

- En cours **collectifs** de 5 élèves minimum à 15 élèves maximum.
- En cours **particulier**. En principe, le cours particulier est individuel. Cependant, il peut être dispensé avec un deuxième participant. Dans ce cas, chaque participant bénéficie d'une réduction de 20 % du taux horaire.

Dans le cas d'un nombre insuffisant d'élèves dans un groupe, la direction de l'école pourra maintenir le cours ou réorganiser les autres groupes afin d'accueillir les élèves.

2 – Modalités des cours :

Les cours sont dispensés prioritairement en **présentiel** dans les locaux de l'école EFI PARIS à Paris – au siège de l'école - mais ils peuvent être proposés dans un autre lieu dans Paris ou à Marne-la-Vallée.

Exceptionnellement, les cours peuvent se dérouler **à distance** en cas d'impossibilité pour l'école d'organiser le cours en présentiel. Ce peut être le fait d'un empêchement du professeur de se déplacer, du remplacement du professeur absent pour une cause sérieuse du type maladie, d'une grève …

3 – Inscription :

Une fois le bulletin d'inscription rempli, un devis est adressé à la personne qui en a fait la demande.

Toute commande ne peut être validée - et les cours sont alors réservés – que si le paiement effectif de 30% du montant de la commande est effectué, avec un montant minimal de 380 euros (ou de la totalité de la formation pour les formations d'un montant inférieur à 380 euros). Le montant restant dû doit faire l'objet d'un accord sur un échéancier.

Au plus tard le premier jour des cours, la totalité des cours commandés doit être réglée**,** sauf échelonnement de paiement accordé par l'école.

Une attestation d'inscription dans l'objectif d'une demande de VISA, ne pourra être fournie que pour les formations d'une durée minimum de 4 mois.

La carte d'étudiant est gratuite. Elle est délivrée à la demande de l'élève de préférence pour des formations supérieures à un mois de cours. Il n'est délivré qu'une seule carte. Si l'étudiant souhaite refaire sa carte (carte perdue, détériorée...), la nouvelle lui coûtera 15€.

L'étudiant s'engage à être en situation régulière sur le territoire français.

EFI PARIS décline toute responsabilité en cas de situation irrégulière et n'effectuera aucun remboursement le cas échéant.

22 rue Rambuteau 75003 Paris (France)
(+33) 1 40 27 86 58
contact@efiparis.com
www.efiparis.com

5 – Paiement :

Suivant les cas, un échelonnement de paiement est possible pour des élèves résidents en France. Une garantie sera demandée sous la forme d'une caution, d'un paiement échelonné par carte bancaire ou de chèques ou un formulaire de prélèvement. Mais aucun document officiel d'inscription ne pourra être remis sans un paiement total de la somme prévue au devis.

Le paiement des frais de scolarité peut se faire par tous les types de paiement : espèces, chèques en euros, transferts bancaires et cartes bancaires.

Dans le cas de paiement par cartes étrangères, des frais de paiement sont à la charge de l'élève.

Cartes bancaires étrangères :

- Factures jusqu'à 250 euros : pas de frais
- Factures de 251 à 500 euros : 5 euros
- Factures de 500 à 1000 euros : 10 euros
- Factures de 1001 à 2000 euros : 20 euros
- Factures à partir de 2001 : 30 euros

Frais de virement d'un compte hors Union Européenne : 10 euros

Ces montants sont susceptibles d'évoluer en fonction des frais bancaires.

5 – Remboursement :

Les sommes versées sont non remboursables sauf cas très particuliers. Elles sont le cas échéant transformables.

Les frais de scolarité versés ne seront pas remboursés après la date de début des cours.

6 – Conditions d'annulation et remboursement :

6 -1 : Élèves sans demande de visa :

Les élèves peuvent être remboursés quasi totalement dans des cas très particuliers qui relèvent de la force majeure. Par exemple, le cas d'une hospitalisation pour une longue durée, d'une maladie ou d'un accident, d'une incapacité... Tous les cas seront étudiés sur présentation de documents prouvant la réalité de la situation présentée et l'impossibilité de se rendre aux cours de manière permanente. La somme de 380 € sera néanmoins conservée et donc non remboursée. En revanche, l'inscription reste valable une année.

Dans les autres cas, les cours pourront être annulés si la demande est faite plus de 30 jours avant le début des cours. L'élève pourra être remboursé de la totalité moins les droits de pré-inscription de 380 €.

Entre 30 jours et 15 jours, l'élève pourra être remboursé de 50 % du montant facturé et réglé.

En deçà de 15 jours, aucun remboursement n'est prévu.

22 rue Rambuteau 75003 Paris (France)
(+33) 1 40 27 86 58
contact@efiparis.com
www.efiparis.com

6 – 2 : Élèves avec demande de visa long séjour :

Dans les formules VISA (8 mois ou 1 an), **30% du montant** doit être réglé lors de la commande. Cette somme est **non remboursable mais transformable**.
En cas de refus de visa étudiant ou de visa longue durée, la somme versée est **transformable** en heures de cours sur une durée plus courte dans la limite de la somme versée. Une solution en ligne pourra être envisagée si l'élève ne peut vraiment pas se déplacer.

L'étudiant pourra aussi choisir de reporter ses cours durant une durée de 12 mois.

Si l'élève a réglé une somme supérieure à 30 %, un remboursement de la somme supérieure pourra être effectué sur présentation de l'original de la lettre nominative de refus de l'Ambassade/Consulat de France ou de la Préfecture. Ces documents doivent être fournis **dans un délai maximum de 2 semaines après la date de la décision.**

Suivant les cas une deuxième demande de visa ou un recours pourra être demandée à l'élève et notamment si la lettre mentionne que les éléments fournis ne sont pas fiables ou sont incomplets.

Aucun remboursement ne sera effectué après la date prévue de début des cours ou le premier jour de cours sauf si la demande de visa est toujours en cours de traitement de la demande ou du recours.

L'élève doit tenir informé l'école de l'état d'avancement de ses démarches de demande de visa au minimum deux semaines avant la date prévue du début des cours.

Tous les élèves ayant un visa doivent être présents en cours. Les étudiants doivent prévenir de leur absence.

7 – Report de l'inscription :

Si pour des raisons prévues dans l'article précédent, l'élève ne peut se présenter à l'école **le premier jour des cours** pour des **raisons médicales** ou **professionnelles**, ceux-ci pourront être **reportés jusqu'à 6 mois**, sur **présentation d'un justificatif dans les 48 heures** qui suivent le début des cours.

8 - Scolarité :

8 – 1 : Absences :

En cas d'absence prévisible, l'élève doit prévenir le secrétariat par mail à l'adresse contact@efiparis.com ou par téléphone au 01 40 27 86 58 au minimum **48h heures** à l'avance de son absence, sauf en cas d'urgence avec justificatifs, Les **heures de cours non suivis** ne sont **pas récupérées**, **ni remboursées sauf** pour des **raisons de santé**, **examens de langue française**, **convocation à la préfecture** et **entretien d'embauche**. Dans tous les cas, l'élève **doit présenter un justificatif** à son nom et prévenir le professeur et le secrétariat par email.

22 rue Rambuteau 75003 Paris (France)
(+33) 1 40 27 86 58
contact@efiparis.com
www.efiparis.com

8 – 2 : Vacances :

Les vacances doivent **être demandées au moins une semaine à l'avance** par e-mail à contact@efiparis.com ou par téléphone au 01 40 27 86 58.

Elles doivent être prises **du lundi au vendredi** et doivent être d'une **durée minimale d'une semaine.**

Les vacances ne peuvent pas être demandées dans les 10 premières semaines de formation.

8 – 3 : Cours particuliers :

L'apprenant(e) qui souhaite changer son horaire, doit le faire, sauf urgence, **48 heures à l'avance. Dans le cas contraire, le cours est comptabilisé.**
EFI PARIS doit également prévenir l'apprenant(e) **48h à l'avance.**

8 – 4 : Cours collectifs :

Pour des raisons d'organisation d'EFI PARIS, les stagiaires peuvent être amenés à changer d'horaires et/ou de groupe.

Les stagiaires seront prévenus par courriel au plus tard **une semaine avant le changement**.

En cas d'**absence du professeur,** le (la) stagiaire pourra récupérer le cours

Les tarifs des cours collectifs sont prévus pour des **classes de 5 à 15 étudiants. Si** le nombre d'étudiants est **inférieur à 5**, EFI PARIS se réserve le droit de **diminuer le nombre d'heures d'un cours** dans les conditions suivantes :

- 4 étudiants : 3h
- 3 étudiants : 2h30
- 2 étudiants : 2h
- 1 étudiant : 1h30 de cours particulier

8 – 5 : Certificat d'assiduité :

Si l'élève n'est pas assidu, il ne pourra pas obtenir de certificat d'assiduité.

8 – 6 : Fermeture de l'école :

EFI PARIS est fermée les jours fériés (excepté le lundi de Pentecôte qui est la journée de solidarité) et les cours ne peuvent pas être récupérés.

EFI PARIS sera fermé le vendredi de l'Ascension. Le cours pourra être récupéré

EFI PARIS sera **fermée du lundi 12 au vendredi 16 août 2024 inclu** et du **23 décembre 2024 au 03 janvier 2025.**

22 rue Rambuteau 75003 Paris (France)
(+33) 1 40 27 86 58
contact@efiparis.com
www.efiparis.com

9 - Publication des résultats aux examens :

Les résultats* aux examens (Diplôme de Compétence en Langue « Français Langue Étrangère » et au Diplôme d'Etudes en Langue Française) font l'objet d'une information régulière à destination des apprenant(e)s.

Moyens d'informations :

- **Affichage du taux de réussite à un examen** dans le **lieu de détente et d'information** des apprenant(e)s dans un délai de **15 jours après la parution des résultats**.
- Publication du taux de réussite à un examen **sur Facebook** dans les 15 jours après la parution des résultats.
- Publication du **taux de réussite annuel** :
  - Sur le site www.efiparis.com , dans la **rubrique « Notre pédagogie »**
  - Sur la **brochure d'information**

Mises à jour annuelles :

- Les mises à jour se font en **janvier sur les résultats de l'année précédente.**

**L'information se fait sur les résultats dont EFI PARIS a connaissance : certains étudiants s'inscrivent par eux-mêmes et ne transmettent pas leurs résultats.*

10 - Hébergement :

EFI PARIS n'étant qu'un intermédiaire, l'étudiant devra accepter les **conditions de paiement et d'annulation des partenaires.**

Le coût des frais administratifs **pour la recherche d'un hébergement** est de **60€.** En cas d'**annulation**, les **frais de recherche ne sont pas** remboursés.

11 - Assurance :

Les étudiants **ne sont pas assurés par EFI PARIS contre les risques de maladies, accidents, vol ou perte d'effets personnels. EFI PARIS décline toute responsabilité pour les accidents** pouvant se produire pendant la durée des cours. **Prévoir une assurance privée** et/ou se renseigner auprès de la **CPAM** (sécurité sociale).

12 – Traitement Informatique des données :

EFI PARIS procède à un traitement informatique des données fournies :

22 rue Rambuteau 75003 Paris (France)
(+33) 1 40 27 86 58
contact@efiparis.com
www.efiparis.com

Base de données générale :

- Données enregistrées : Nom, Prénom, numéro d'étudiant, année de naissance, nationalité, dates de début et de fin de cours, niveaux suivis, mail.
- Objectifs : gestion des inscriptions, statistiques, archivage • Accès : direction, secrétariat
- Durée de conservation :
  - Nationalité, mail : 10 ans, pour envoi de News Letter et relances commerciales
  - Autres informations : 50 ans, pour une conformité aux exigences d'archivage de l'enseignement supérieur

Candidats aux examens :

- Données enregistrées : nom, prénom, numéro d'étudiant, date et lieu de naissance, secteur d'activité, situation professionnelle, date d'inscription, résultats
- Objectifs : permettre les inscriptions et leur suivi, conservation des résultats, statistiques
- Accès : direction, secrétariat
- Durée de conservation : 10 ans

Outils de gestion de la formation :

- Utilisation d'un drive entièrement crypté (cryptpad)
- Accès : direction, secrétariat, professeurs, coordination pédagogique
- Planning des cours :
  - Données enregistrées : nom, prénom, numéro d'étudiant, mail, dates d'inscription
    Objectifs : gestion et organisation des cours, pouvoir contacter à distance les apprenants en cas d'absence ou de passage des cours à distance, garder un historique de la formation et des changements de groupes
  - Durée : 5 ans
- Tableau prévisionnel des arrivées :
  - Données enregistrées : nom, prénom, mail, date d'arrivée prévue, durée de la formation, numéro de facture, intermédiaire,
  - Objectifs : gestion de l'arrivée des étudiants
  - o Durée : 5 ans

Documents :

- Documents d'identité : 3 ans après la fin de la formation
- Attestations d'inscription, d'assiduité et de niveau : 50 ans, pour une conformité aux exigences d'archivage de l'enseignement supérieur (archivage)

Factures :

- EFI PARIS utilise un logiciel de facturation géré par Audit et Stratégy, cabinet d'expertise comptable situé à Champigny sur Marne
- Données enregistrées : nom, prénom, adresse, mail

22 rue Rambuteau 75003 Paris (France)
(+33) 1 40 27 86 58
contact@efiparis.com
www.efiparis.com

13 - Réclamations

L'apprenant qui souhaite déposer une réclamation le fait sur un **formulaire** dédié.

- **Comment se procurer le formulaire ?**
  - En **libre accès à l'accueil** (disponible à côté du questionnaire de satisfaction).
  - Peut être **demandé directement à l'accueil**.
  - Peut être **demandé par mail** sur contact@efiparis.com, en précisant dans l'objet du mail «RECLAMATION » et en demandant un accusé de réception.

- **Comment le déposer ?**
  - A l'accueil **en mains propres**. o Par **mail** sur contact@efiparis.com, en indiquant dans l'objet du mail « RECLAMATION » et en demandant un **accusé de réception**.
  - Par **Lettre Recommandée avec Accusé de Réception**

- **Réponse à la réclamation :**
- La direction apporte une **réponse dans un délai maximal de 7 jours :**
  - En **contactant la personne directement en présentiel** si la personne qui a déposé la réclamation suit des cours à EFI PARIS, par **téléphone** ou par **mail** selon les situations.
  - En **proposant un rendez-vous en présentiel, par visioconférence**, ou **par téléphone** quand le présentiel n'est pas possible.
  - **En l'absence de rendez-vous possible avec la personne** (non disponibilité de cette dernière), la direction **apporte quand même une réponse écrite dans les 7 jours** par mail avec demande d'accusé de réception.
- Pour toute **demande de remboursement**, la **direction se réserve le droit** d'accorder le remboursement ou la **récupération des cours.**
- Un **formulaire de suivi du traitement** de la réclamation est complété et, si possible, signé par les deux parties